Le 27 octobre 2022

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

MARTINE BERTHET

SENATRICE DE LA SAVOIE

Membre de la Commission des Affaires Economiques

Vice-Présidente de la délégation sénatoriale aux entreprises

Présidente du groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique du Sud

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

Canton d'Albertville 1

Présidente de la 5ème Commission

Madame la Sénatrice Martine Berthet souhaite vous informer qu'elle a interpellé M. le Ministre délégué chargé des Transports, Clément Beaune, sur la validation du tracé retenu pour les accès au tunnel de base de la ligne Lyon-Turin, lors de la séance de questions d'actualité au Gouvernement du 26 octobre dernier.

Question de Mme la Sénatrice Martine Berthet à M. le Ministre délégué chargé des Transports

Monsieur le Ministre,

Samedi se tenait en Savoie une conférence de presse destinée à présenter la tribune cosignée par des élus syndicalistes, représentants des associations, élus locaux et parlementaires, nous étions plus de deux-cents de toutes sensibilités politiques confondues. Nous souhaitions rappeler nos engagements pour le chantier ferroviaire du Lyon Turin et notre choix du scenario « Grand Gabarit » pour ses accès, à la suite de la consultation que vous avez menée. Le Gouvernement devait prendre une position officielle en début d'année, ce n'est toujours pas fait. Je vous rappelle mes courriers restés sans réponse.

En l'absence de décision, vous ouvrez une brèche à une minorité d'activistes qui se disent écologistes mais sont contradictoires dans leur discours. Ils cherchent à effrayer nos populations par la désinformation, en s'appuyant depuis plus de trente ans sur les thèmes à la mode du moment : « roches radioactives », « roches amiantifères », et aujourd'hui, avec les sécheresses, ils pointent les « atteintes aux sources d'eau ». Pourtant, l'entreprise binationale TELT suit de façon très sérieuse ce sujet, en lien avec les élus locaux.

C'est par le ferroutage que nous réussirons à diminuer nos émissions carbonées et à améliorer la qualité de l'air dans nos vallées. La ligne historique n'en a pas la capacité et nous devons en parallèle libérer des sillons pour les transports voyageurs du quotidien. La légitimité démocratique à faire des choix qui engagent l'avenir de nos enfants appartient bien aux élus et non à une poignée de militants opposés au projet. M. le Ministre, ne vous laissez pas impressionner, prenez les décisions attendues. La question n'est plus d'être pour ou contre ce tunnel, il s'agit d'en déterminer ses accès et d'en assurer leur financement. Aussi mes questions sont simples :

D'une part, quand comptez-vous confirmer officiellement le scénario retenu ?

D'autre part, l'Union européenne a annoncé 50% de financement pour les accès, vous n'avez pas postulé à son appel à projets « opérations ferroviaires », alors que le percement du tunnel est en cours. Quand le ferez-vous ?

Permanence parlementaire 5 Place Ferdinand Million - BP 70064 - 73203 Albertville Cedex
0479107626